

Date

Monsieur le Maire

Objet : mise en place de l'AMI – ALI

Monsieur le Maire,

Le 21 septembre 2021, la signature d'un protocole d'accord entre le conseil départemental et l'État officialisait la recentralisation du financement du RSA en Seine-Saint-Denis pour 2023.

Jusqu'à présent, c'est le département qui finance les allocations de RSA ainsi que la politique d'insertion par le retour à l'emploi des allocataires du RSA ; cette dernière étant prise en charge, sur le plan opérationnel, par les PIE des CCAS, dans chaque collectivité territoriale. C'est, par exemple, le cas dans notre collectivité (*à vérifier localement*).

En décembre 2021, le département lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la mise en place des Agences locales d'insertion (ALI) en remplacement des PIE.

Ces nouvelles structures – les ALI – ont été présentées, notamment dans les services concernés, comme la solution de remplacement des Projets Insertion Emploi (PIE), services, jusqu'à présent, déployés dans toutes les collectivités territoriales, et dont les postes sont occupés par des agents territoriaux.

D'autre part, la formulation de l'appel à manifestation d'intérêt ne laisse aucun doute : les structures prévues pour exercer les missions des ALI seront constituées essentiellement d'associations et d'entreprises. C'est d'ailleurs l'information qui a été donnée verbalement aux agents de certains PIE, notamment à Plaine-Commune et aux Lilas.

Tel que nous le percevons actuellement, il s'agit d'un projet de privatisation à l'échelle du département qui concerne environ 200 postes sur le département et, (...) sur notre collectivité.

Si tel est effectivement l'objectif de ce projet, vous comprendrez que ce dernier nous semble totalement inacceptable.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Maire, de nous accorder un rendez-vous pour évoquer cette situation. Nous souhaitons avoir, de votre part, les éléments d'information dont vous disposez concernant l'avenir des PIE, ainsi que votre position à ce sujet.

Nous tenons à vous confirmer que nous avons demandé que ce sujet soit mis à l'ordre du jour du prochain Comité technique.

Dans l'attente, veuillez recevoir Monsieur le Président, nos syndicales salutations.